



Municipalité de Lac-Tremblant-Nord

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – MARDI LE 1^{er} SEPTEMBRE 2026, 18 h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés. Les descriptions des règlements est à titre Informatif seulement.

1. Constatation du quorum et de la légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à un sujet indiqué à l'ordre du jour;
4. Autorisation de signer une transaction relative à une fin d'emploi;
5. Période d'intervention des membres du conseil;
6. Levée de la séance.

NOTE : LA SÉANCE DU CONSEIL SERA TENUE EN LIGNE



Municipality of Lac-Tremblant-Nord

SPECIAL COUNCIL MEETING – TUESDAY SEPTEMBER 1st, 2026 AT 6PM

DRAFT AGENDA

CAUTION

Council is under no obligation to discuss the items outlined in this draft agenda. This draft is subject to modification prior to the meeting. One or more items may be removed, and others may be added. Descriptions of bylaws are for reference purposes only.

1. Confirmation of quorum and legality of the meeting;
2. Adoption of Agenda;
3. Public question period from those present and specific to a subject on the agenda;
4. Authorization for the signature of a transaction for termination of work contract;
5. Comments from Council members;
6. Closing of Meeting.

NOTE: COUNCIL MEETING WILL BE HELD ONLINE